

**TELETRANSMIS AU
CONTROLE DE LEGALITE**

Sous le N° 017 - 211700083 -- 2023 **0706**
- **072023A** - **DE**

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : **18/07/2023**



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En Exercice 19

Présents 11

**Votants 11
+ 8 pouvoirs**

Délibération n° 2023/38

Objet :

**Mise à jour
des tarifs communaux**

*Arrivée de M. Philippe **NÉRON**
à 19 h 10 et de Mme Caroline
SOULIÉ à 19 h 22.
Ils n'ont pas participé au vote.*

L'an **deux mil vingt trois**
le **jeudi 6 juillet**

le Conseil Municipal de la Commune d'**ANDILLY** dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de **M. Sylvain FAGOT, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **30 juin 2023**

Présents : Mesdames Dominique **ROBIGO**, Béatrice **OLGIATI**,
Aurélie **COUTANT**, Caroline **SOULIÉ** (*arrivée
à 19 h 22, pouvoir donné à Mme Béatrice **OLGIATI***),
Diane **DE BARROS**, Françoise **AUDIGEOS** et
Messieurs Sylvain **FAGOT**, Jean-Marc **GAUTHEREAU**,
Francis **GUERIN**, Philippe **NÉRON** (*arrivé à 19 h 10,
pouvoir donné à M. Sylvain **FAGOT***), Frédéric
DEROCQ, Yann **LEGENDRE**, Alain **BÉNÉTEAU**.

Absents excusés : Mesdames Karine **DUPRAZ** (*pouvoir donné
à M. Alain **BÉNÉTEAU***), Alexandra **GIAI-
GIANETTO** (*pouvoir donné à M. Jean-Marc
GAUTHEREAU*), Martine **GIRAUD** (*pouvoir
donné à Mme Diane **DE BARROS***) et
Messieurs Aurélien **MARTY** (*pouvoir donné
à M. Francis **GUERIN***), Christophe
BOUCARD (*pouvoir donné à M. Yann
LEGENDRE*), Christophe **VANWALLEGHEM**
(*pouvoir donné à Mme Dominique
ROBIGO*).

Madame Aurélie **COUTANT** a été élue secrétaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et
notamment ses articles L. 2121-29, L. 2144-3 et L. 2333-9 ;

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il
est nécessaire de faire évoluer les tarifs communaux dont la dernière
actualisation date de 2021 et ce, afin de les rendre plus en adéquation
avec l'augmentation des charges de la collectivité qui leurs sont liées.

Le tableau des tarifications communales a été adressé
à chaque membre du Conseil Municipal lors de la transmission de la note
de synthèse.

Mairie d'Andilly

30, rue de la Paix 17230 ANDILLY . Tél. 05 46 01 40 17 - Fax 05 46 68 13 28

www.andilly.fr - info@andillylesmarais.fr

.../...

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 - 211700083 -- 2023 0706 - 072023A - DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : 18/07/2023

.../...

De nouveaux tarifs ont été proposés et débattus en commission « Finances » en date du 29 juin 2023. Les membres de la commission ont émis à ce titre un avis favorable.

Les tarifs applicables **à partir du 1^{er} septembre 2023** sont les suivants :

• **Cantine :**

TARIFS CANTINE						
Tranche	QF < 400	QF entre 400 et 760	QF entre 761 et 1000	QF entre 1001 et 1300	QF > 1300	Non allocataire et hors commune
Repas maternelle	2,50 €	2,60 €	2,70 €	2,80 €	2,90 €	3,00 €
Repas élémentaire	3,00 €	3,10 €	3,20 €	3,30 €	3,40 €	3,50 €
Repas agents communaux	3,25 €					
Repas autres adultes	5,55 €					

• **Accueil périscolaire :**

TARIFS PERISCOLAIRES - ECOLES ELEMENTAIRES						
Tranche	QF < 400	QF entre 400 et 760	QF entre 761 et 1000	QF entre 1001 et 1300	QF > 1300	Non allocataire et hors commune
Matin - 1/2 heure	0,75 €	0,80 €	1,00 €	1,05 €	1,10 €	2,80 €
Matin + 1/2 heure	1,50 €	1,60 €	2,00 €	2,10 €	2,20 €	2,80 €
SOIR -1 Heure élémentaire	1,70 €	1,85 €	2,00 €	2,15 €	2,30 €	3,80 €
SOIR +1 Heure élémentaire	2,20 €	2,35 €	2,80 €	2,95 €	3,10 €	3,80 €

TARIFS PERISCOLAIRES - ECOLE MATERNELLE						
Tranche	QF < 400	QF entre 400 et 760	QF entre 761 et 1000	QF entre 1001 et 1300	QF > 1300	Non allocataire et hors commune
Matin - 1/2 heure	0,75 €	0,80 €	1,00 €	1,05 €	1,10 €	2,80 €
Matin + 1/2 heure	1,50 €	1,60 €	2,00 €	2,10 €	2,20 €	2,80 €
SOIR -1 Heure maternelle	1,65 €	1,80 €	1,95 €	2,10 €	2,25 €	3,75 €
SOIR +1 Heure maternelle	2,15 €	2,30 €	2,75 €	2,90 €	3,05 €	3,75 €

Pénalité en cas d'absence non justifiée d'un enfant inscrit (dans les 48h00 précédant la prestation) :
Facturation de la prestation
Forfait retard : 5,00 €

.../...

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 - 211700083 -- 2023 <i>0106</i> - <i>072023A</i> - - <i>05</i>
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <i>18/07/2023</i>

.../...

- Centre de loisirs

TARIFS EXTRASCOLAIRES (ECOLE MATERNELLE)						
Tranche	QF < 400	QF entre 400 et 760	QF entre 761 et 1000	QF entre 1001 et 1300	QF > 1300	Non allocataire et hors commune
Matin sans repas	2,75 €	3,50 €	4,75 €	5,25 €	6,25 €	7,50 €
Matin avec repas	5,25 €	6,10 €	7,45 €	8,05 €	9,15 €	10,50 €
Après-midi sans repas	3,90 €	4,70 €	6,00 €	6,55 €	7,60 €	8,95 €
Après-midi avec repas	6,40 €	7,30 €	8,70 €	9,35 €	10,50 €	11,95 €
Journée Complète	9,15 €	10,80 €	13,45 €	14,60 €	16,75 €	19,45 €

TARIFS EXTRASCOLAIRES (ELEMENTAIRES)						
Tranche	QF < 400	QF entre 400 et 760	QF entre 761 et 1000	QF entre 1001 et 1300	QF > 1300	Non allocataire et hors commune
Matin sans repas	2,75 €	3,50 €	4,75 €	5,25 €	6,25 €	7,50 €
Matin avec repas	5,75 €	6,60 €	7,95 €	8,55 €	9,65 €	11,00 €
Après-midi sans repas	3,95 €	4,75 €	6,05 €	6,60 €	7,65 €	9,00 €
Après-midi avec repas	6,95 €	7,85 €	9,25 €	9,90 €	11,05 €	12,50 €
Journée Complète	9,70 €	11,35 €	14,00 €	15,15 €	17,30 €	20,00 €

- Sorties extrascolaires sorties et Maison des jeunes

TARIFS EXTRASCOLAIRES - SORTIES						
Tranche	QF < 400	QF entre 400 et 760	QF entre 761 et 1000	QF entre 1001 et 1300	QF > 1300	Non allocataire et hors commune
Pourcentage de participation aux frais	1,00%	1,25%	1,50%	1,75%	2,00%	2,25%

Pénalité en cas d'absence non justifiée d'un enfant inscrit (dans les 48h00 précédant la prestation) :

Facturation de la prestation

Forfait retard : 5,00 €

TARIFS LOCAL JEUNE						
Tranche	QF < 400	QF entre 400 et 760	QF entre 761 et 1000	QF entre 1001 et 1300	QF > 1300	Non allocataire et hors commune
Adhésion annuelle	8,00 €	10,00 €	12,00 €	15,00 €	18,00 €	20,00 €
Activités spécifiques achat de matériel, de nouritures, présence d'intervenant(s)...	2,00 €	3,00 €	4,00 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €
Sorties payantes	8,00 €	10,00 €	12,00 €	14,00 €	16,00 €	18,00 €
Soirée	1,00 €	2,00 €	3,00 €	4,00 €	5,00 €	6,00 €

Pour des projets spécifiques sortant des prestations « ordinaires » une tarification modulée sera mise en place en fonction du coût global calculé en amont par les services.

.../...

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 - 211700083 -- 2023 <i>07/06</i> - -- <i>07/2023 A</i> - - - - - <i>DE</i>
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <i>18/07/2023</i>

.../...

• **Bâtiments communaux :**

SALLE DES ASSOCIATIONS		
Prestations	Précisions	TARIFS
Location salle / Andillais(es)	1 journée ou 1 week-end	275 €
Location salle / extérieurs	1 journée ou 1 week-end	425 €
Créneaux activités sportives/culturelles associations extérieures/entreprises *	Journée	30 €
	Mois	100 €
Cautiion de salle (mobiliier compris)		2 000 €
Cautiion de nettoyage de la salle	Espaces intérieurs/extérieurs	800 €
Cautiion de nettoyage annuelle pour les associations	Espaces intérieurs/extérieurs	800 €
Arrhes de 30% du coût de la location	Remboursables si désistement au maximum 1 mois avant l'événement	
Perte du badge d'accès		50 €

SALLE LA PASSERELLE		
Prestations	Précisions	TARIFS
Location salle : Andillais(es)	1 journée en semaine	325 €
	1 week-end	525 €
Location salle : Extérieurs	1 journée en semaine	600 €
	1 week-end	900 €
Location espace traiteur	Andillais(es)	150 €
	Extérieurs	200 €
Accès au local vidéoprojecteur et sono		200 €
Créneaux activités sportives/culturelles associations extérieures/entreprises *	Journée	30 €
	Mois	100 €
Cautiion de salle (mobiliier compris)		2 000 €
Cautiion de nettoyage de la salle	Espaces intérieurs/extérieurs	800 €
Cautiion de nettoyage annuelle pour les associations	Espaces intérieurs/extérieurs	800 €
Forfait Nettoyage salle anticipé		250 €
Forfait Nettoyage espace traiteur anticipé		160 €
Arrhes de 30% du coût de la location	Remboursables si désistement au maximum 1 mois avant l'événement	
Perte du badge d'accès		50 €

* demandes étudiées au cas par cas suivant disponibilités

• **Concessions de cimetièrre**

TARIFS CIMETIERE

Prestations	Précisions	TARIFS
Concession	Pour 30 ans	135 €
	Pour 50 ans	186 €
Cavurne (+ concession)	Pour 30 ans	240 €
	Pour 50 ans	375 €
Columbarium	Pour 15 ans	420 €
	Pour 30 ans	705 €
Dépôt arbre du souvenir	1 feuille métallique à graver	24 €

.../...

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 - 211700083 -- 2023 <i>0706</i> - <i>072023 A</i> ----- <i>DE</i>
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <i>18/07/2023</i>

.../...

• **Autres :**

TARIFS LOYERS

Prestations	Précisions	TARIFS
La Poste	Trimestriel - révisable tous les 3 ans suivant évolution ILAT	582,98 €
Local commercial - 22 A Rue de la Paix	Mensuel	250 €
Local commercial - Place de l'Eglise	Mensuel (TTC)	960 €

TARIFS REGIE PHOTOCOPIES

Prestations	Précisions	TARIFS
A4	Noir et blanc	0,20 €
	Couleur	0,30 €
A3	Noir et blanc	0,30 €
	Couleur	0,40 €

PRÊT MATERIEL (associations et soutien aux événements du territoire)

Prestations	Précisions
Table (plateau + tréteaux)	Prêt via convention - Emission de titres en cas de perte ou de dégradation du matériel prêté suivant valeur de l'objet à remplacer
Chaise	
Percolateur	
Poêle à paëlla + réchaud gaz	
Gobelet	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (**11 votants
+ 8 pouvoirs – 19 pour**) :

- approuve les grilles actualisées des tarifs communaux telles que présentées en séance, pour une mise en application au 1^{er} septembre 2023,
- autorise Monsieur le Maire à prendre toutes mesures permettant la bonne application de ces tarifs.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le : *18.07.2023*
Publié ou Notifié
le : *18.07.2023*

Pour copie conforme

**ANDILLY,
Le 12 juillet 2023**

**LE MAIRE,
Sylvain FAGOT**



Sylvain FAGOT